



Le Président,

Frédéric Denisart
Architecte
Conseil National de l'Ordre des Architectes

Jean-Pascal Chirat
Club de l'Amélioration de l'Habitat

Paris, le 26 février 2016

Messieurs, *Cher Frédéric,*

Comme vous le savez, le secteur du bâtiment est en France le premier consommateur d'énergie devant celui des transports et de l'industrie. Il est globalement responsable d'environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre, principalement en raison d'un parc résidentiel ancien peu performant. Vingt millions de logements, soit environ 60% du parc, ont été construits avant l'instauration de la première réglementation thermique qui date de 1974. Compte tenu du rythme de renouvellement du parc d'environ 1% par an, il restera en 2050 entre 30 % et 40 % de logements construits avant 1975.

Le secteur du bâtiment recèle en conséquence un important gisement d'économies d'énergie qui ne pourra être exploité sans une rénovation globale et massive du parc existant. Conscient des enjeux, le législateur a inscrit dans la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte l'objectif de rénover chaque année 500 000 logements par an à partir de 2017, afin de pouvoir tenir les engagements internationaux pris par la France en terme de diminution des consommations d'énergie et de baisse des émissions de gaz à effet de serre. La loi fixe également l'ambition de plus long terme de disposer d'un parc rénové en fonction des nomen « bâtiment basse consommation » à 2050.

Les retours d'expérience et les analyses de marché montrent que les incitations fiscales, l'argument de la protection de l'environnement et la perspective des économies de charges ne sont pas à eux seuls suffisants pour inciter les particuliers à entreprendre des travaux de rénovation. Pour atteindre les objectifs affichés par la loi, il est impératif de développer un discours innovant, structuré autour de nouvelles incitations comme la qualité d'usage et la plus-value patrimoniale. Sans une connaissance fine des leviers poussant les particuliers à entreprendre des travaux de rénovation énergétique et plus largement d'amélioration de l'habitat, il sera difficile d'atteindre la masse critique de logements rénovés.

C'est pourquoi, je souhaite vous confier le pilotage collectif d'un groupe de travail dédié aux «Nouvelles dynamiques de rénovation des logements».

A partir des études déjà menées sur les mécanismes de passage à l'acte, les stimuli propres à déclencher des travaux en fonction des types de ménages, catégories de logements et typologie de projets, vous proposerez de nouveaux leviers pour entraîner les ménages et la filière à s'engager dans une dynamique de massification. Plus que jamais, les objectifs de



Le Président,

rénovation demandent de compléter les dispositifs en place par de nouveaux modes collaboratifs ou d'accompagnement entre acteurs pour susciter l'envie de rénover et une démarche volontaire des ménages. Vous porterez une attention singulière aux questions de soutenabilité économique pour la filière et les ménages et aux facteurs propres à l'usage du foyer ou à la qualité de propriétaire ou de locataire. Vos propositions s'inscriront ans la continuité des dispositions de la loi relative à la transition énergétique

Une réflexion sur le couplage de travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au vieillissement apparaît également pertinente.

Votre réflexion proposera de nouvelles pistes pour renforcer l'accompagnement des ménages et in fine le passage à l'acte afin notamment d'inscrire leur démarche de rénovation dans le temps et viser un bâtiment performant.

Le champ de l'étude portera sur les travaux de rénovation à la fois en site libre et occupé.

Dans le cadre de vos réflexions, vous vous efforcerez de croiser les regards de différents acteurs : celui de l'usager afin de connaître au mieux ses aspirations au regard son habitat, de son patrimoine, et de son besoin de confort ; celui de l'architecte qui apporte sa vision de concepteur du cadre bâti et son analyse des usages de l'habitat ; celui de l'entreprise et de l'artisan qui apporte son savoir-faire de mise en œuvre ; mais aussi le regard des industriels dont les procédés constructifs innovants et performants participent à l'émergence d'une offre de rénovation compétitive.

Vous aurez toute latitude pour associer à cette mission, universitaires, sociologues de l'énergie ou du vieillissement, économistes, et les professionnels de la filière, etc. Leur analyse des comportements et des logiques d'achat sont de nature à aider à décrypter le processus de décision des particuliers, et les difficultés de la filière à saisir le défi de la rénovation.

Si cette proposition vous agréée, il vous appartiendra d'organiser vos travaux de façon à lancer le chantier dès que possible et à me remettre vos premières observations au cours du premier semestre 2016.

En vous remerciant d'accepter ainsi de vous investir dans cet ambitieux projet, je vous prie de recevoir, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Très cordialement,

Philippe Pelletier,
Avocat,
Président du Plan Bâtiment Durable



Le Président,

Frédéric Denisart
Architecte

Conseil National de l'Ordre des Architectes

Jean-Pascal Chirat
Club de l'Amélioration de l'Habitat

Paris, le 26 février 2016

Messieurs,

Cher Jean-Pascal,

Comme vous le savez, le secteur du bâtiment est en France le premier consommateur d'énergie devant celui des transports et de l'industrie. Il est globalement responsable d'environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre, principalement en raison d'un parc résidentiel ancien peu performant. Vingt millions de logements, soit environ 60% du parc, ont été construits avant l'instauration de la première réglementation thermique qui date de 1974. Compte tenu du rythme de renouvellement du parc d'environ 1% par an, il restera en 2050 entre 30 % et 40 % de logements construits avant 1975.

Le secteur du bâtiment recèle en conséquence un important gisement d'économies d'énergie qui ne pourra être exploité sans une rénovation globale et massive du parc existant. Conscient des enjeux, le législateur a inscrit dans la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte l'objectif de rénover chaque année 500 000 logements par an à partir de 2017, afin de pouvoir tenir les engagements internationaux pris par la France en terme de diminution des consommations d'énergie et de baisse des émissions de gaz à effet de serre. La loi fixe également l'ambition de plus long terme de disposer d'un parc rénové en fonction des nomen « bâtiment basse consommation » à 2050.

Les retours d'expérience et les analyses de marché montrent que les incitations fiscales, l'argument de la protection de l'environnement et la perspective des économies de charges ne sont pas à eux seuls suffisants pour inciter les particuliers à entreprendre des travaux de rénovation. Pour atteindre les objectifs affichés par la loi, il est impératif de développer un discours innovant, structuré autour de nouvelles incitations comme la qualité d'usage et la plus-value patrimoniale. Sans une connaissance fine des leviers poussant les particuliers à entreprendre des travaux de rénovation énergétique et plus largement d'amélioration de l'habitat, il sera difficile d'atteindre la masse critique de logements rénovés.

C'est pourquoi, je souhaite vous confier le pilotage collectif d'un groupe de travail dédié aux «Nouvelles dynamiques de rénovation des logements».

A partir des études déjà menées sur les mécanismes de passage à l'acte, les stimuli propres à déclencher des travaux en fonction des types de ménages, catégories de logements et typologie de projets, vous proposerez de nouveaux leviers pour entraîner les ménages et la filière à s'engager dans une dynamique de massification. Plus que jamais, les objectifs de



Le Président,

rénovation demandent de compléter les dispositifs en place par de nouveaux modes collaboratifs ou d'accompagnement entre acteurs pour susciter l'envie de rénover et une démarche volontaire des ménages. Vous porterez une attention singulière aux questions de soutenabilité économique pour la filière et les ménages et aux facteurs propres à l'usage du foyer ou à la qualité de propriétaire ou de locataire. Vos propositions s'inscriront ans la continuité des dispositions de la loi relative à la transition énergétique

Une réflexion sur le couplage de travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au vieillissement apparaît également pertinente.

Votre réflexion proposera de nouvelles pistes pour renforcer l'accompagnement des ménages et in fine le passage à l'acte afin notamment d'inscrire leur démarche de rénovation dans le temps et viser un bâtiment performant.

Le champ de l'étude portera sur les travaux de rénovation à la fois en site libre et occupé.

Dans le cadre de vos réflexions, vous vous efforcerez de croiser les regards de différents acteurs : celui de l'usager afin de connaître au mieux ses aspirations au regard son habitat, de son patrimoine, et de son besoin de confort ; celui de l'architecte qui apporte sa vision de concepteur du cadre bâti et son analyse des usages de l'habitat ; celui de l'entreprise et de l'artisan qui apporte son savoir-faire de mise en œuvre ; mais aussi le regard des industriels dont les procédés constructifs innovants et performants participent à l'émergence d'une offre de rénovation compétitive.

Vous aurez toute latitude pour associer à cette mission, universitaires, sociologues de l'énergie ou du vieillissement, économistes, et les professionnels de la filière, etc. Leur analyse des comportements et des logiques d'achat sont de nature à aider à décrypter le processus de décision des particuliers, et les difficultés de la filière à saisir le défi de la rénovation.

Si cette proposition vous agréée, il vous appartiendra d'organiser vos travaux de façon à lancer le chantier dès que possible et à me remettre vos premières observations au cours du premier semestre 2016.

En vous remerciant d'accepter ainsi de vous investir dans cet ambitieux projet, je vous prie de recevoir, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Très cordialement

Philippe Pelletier,
Avocat,
Président du Plan Bâtiment Durable